



SECTION
DE LA
MARNE

CTL DE LA MARNE
du 14 octobre 2022

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

À notre grande surprise ne figure pas à l'ordre du jour de ce CTL un point d'information concernant le remue-ménages et la sobriété énergétique.

Avant d'aborder ces sujets, **F.O.-DGFIP** tient à rappeler que la hausse de 3,5 % du point d'indice cet été est loin de combler l'inflation actuelle et celle accumulée depuis plus de 20 ans.

C'est pourquoi la revalorisation des salaires, des traitements et des pensions demeure la priorité pour **Force Ouvrière**, d'autant qu'à ce jour, tout laisse à penser que la courbe de l'inflation va poursuivre sa progression.

A ce titre, **F.O.-DGFIP** se joint à l'appel intersyndical et interprofessionnel d'une journée de grève et de manifestation le mardi 18 octobre.

Sur la question des retraites, **Force Ouvrière** réaffirme qu'elles ne doivent pas être une variable d'ajustement des finances publiques.

Si le gouvernement persiste dans son projet de contre-réforme avec un nouveau recul de l'âge de départ, de l'allongement de la durée de cotisations et de la remise en cause des régimes existants, alors la mobilisation et la grève dans l'unité la plus large seront à l'ordre du jour pour le RETRAIT de ce projet.

L'actualité c'est aussi, encore et toujours, la suppression de 850 emplois à la DGFIP pour 2023 et une prévision de 3000 sur le quinquennat présidentiel : mais, jusqu'où iront-ils ?

Comme pour le précédent exercice « emplois » 2022, quel argumentaire allez-vous pouvoir trouver pour justifier ce plan social, même plus déguisé, qui dure depuis de nombreuses années ?

Avant l'été, le Directeur Général (DG) avait lancé son grand remue-ménages, opération de communication censée permettre aux personnels de définir collectivement le contenu du prochain contrat d'objectif et de moyen (COM).

Loin de nous l'idée de refuser au DG la possibilité de s'adresser directement aux agents mais que voudrait-il savoir que nous ne lui ayons déjà dit ?

- ▶ Que la poursuite des restructurations n'est plus possible ?
- ▶ Que les suppressions d'emplois sont insupportables ?
- ▶ Que les agents ne se retrouvent plus dans l'exercice quotidien de leurs missions ?
- ▶ Que ce qui reste du réseau est complètement désorganisé ?
- ▶ Qu'un service public qui accueille de moins en moins de public n'est plus vraiment un service public ?

Fallait-il vraiment se lancer dans une telle opération pour comprendre que les préoccupations des agents sont claires :

- ▶ l'emploi
- ▶ le pouvoir d'achat
- ▶ l'amélioration effective des conditions de travail...

Pour **F.O.-DGFIP**, cette communication ressemble bien plus à un constat d'échec face à la « bordélisation » du Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

Pour la Marne, le constat est affligeant : dans votre rapport paru sur Ulysse Marne le 5 septembre, aucune mention sur le manque d'effectifs, le climat anxiogène, les tensions dans les services...

F.O.-DGFIP ne peut que constater que la censure est passée par là.

- ▶ Comment imaginer qu'aucun agent du département n'ait pu évoquer ces sujets ?
- ▶ Où sont passées les catégories B et C dans les groupes de travail ?

Cela nous rend perplexes sur la méthode et confirme que cet exercice, d'apparence démocratique, ne l'est pas et perd tout son sens !

La DG douterait-elle de la sincérité de ses directeurs locaux comme peut le laisser penser l'envoi d'un questionnaire directement aux chefs de Services de Gestions Comptables (SGC) concernant tous les problèmes rencontrés ?

F.O.-DGFIP l'a martelé avant l'été et continuera de le faire : la solution, ce sont des créations d'emplois.

Le département de la Marne subit encore ce NRP avec la suppression des Trésoreries de Sainte Ménéhould et Sézanne prévues au 1^{er} janvier 2023 délaissant totalement des territoires excentrés : les missions de Sézanne partent à Vitry le François à 70 kms et celles de Sainte Ménéhould à Châlons à 45 kms.

Et vous appelez ça le Nouveau Réseau de Proximité ! Nous n'avons vraiment pas la même définition de la « proximité » !

Enfin, la sobriété énergétique, vaste sujet qui se révèle au grand jour du fait d'un laxisme total de l'État depuis de trop longues années : aucun bâtiment isolé à la

DDFIP et que dire du bâtiment de Reims qui n'a même pas de double vitrage et se voit refuser depuis des années le budget nécessaire !!!

Face à la gravité des tensions géopolitiques mondiales, l'État se retrouve face à un « mur » et contraint de trouver des solutions « rustines » pour éviter la catastrophe.

Nous travaillons tous dans des passoires thermiques : est-ce que l'État a imaginé, bien en amont, un grand plan de rénovation de ses bâtiments ou bien de construire de nouvelles structures pour accueillir ses administrations ?

Donc, sur un plan professionnel, il va falloir :

- ▶ se tenir chaud
- ▶ se rassembler dans un même bureau, sur un même plateau... et oublier tous les gestes barrières et les obligations liés au Covid
- ▶ peut-être nous contraindre à télétravailler de manière « exceptionnelle » comme en janvier 2022 afin de faire supporter le surcoût énergétique aux agents et non à l'État !

Est-ce l'aspect budgétaire qui fait réagir nos gouvernants ou bien la santé de ces agents ?

Pour conclure, si la DG est capable de contraindre ou d'inciter fortement à télétravailler, elle peut, dans la période de pénurie de carburant, le proposer aux agents, volontaires, afin de pallier aux grandes difficultés de déplacement !

Encore faudrait-il que les chefs de service en donne la possibilité à leurs agents !